



TRI SÉLECTIF :

faites une fleur à la nature !

Soucieuse de protéger et de préserver son patrimoine naturel exceptionnel et très attachée à la qualité de vie propre à son territoire communautaire, Montpellier Agglomération accorde une importance majeure à la préservation de l'Environnement, notamment grâce à la collecte sélective et à la valorisation des déchets ménagers.

Mise en service de l'unité de méthanisation Amétyst, gestion des Points Propreté et des mobiliers de collecte en apport volontaire, exploitation du centre de tri Déméter pour la valorisation des déchets recyclables et de la plate-forme de compostage de Grammont,... L'ensemble des actions menées par notre Communauté d'Agglomération s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.

Objets encombrants, déchets toxiques ménagers, déchets électriques et électroniques, textiles usagés, matériaux de construction et gravats, batteries de voiture, huiles minérales, piles et végétaux... Déchetteries aménagées et gardiennées, les 19 Points Propreté de Montpellier Agglomération (bientôt 20, avec l'ouverture du site de Montferrier-sur-Lez, le 1^{er} septembre 2010) permettent aux titulaires de la carte Pass'Agglo de se débarrasser en toute facilité des déchets non admis dans les bacs individuels. Et, pour répondre à la demande de plus en plus importante des personnes, ces aires de propreté vont connaître une quasi-harmonisation de leurs horaires le week-end et rester ouvertes davantage, à hauteur de 160 heures supplémentaires hebdomadaires.

Avec une lisibilité accrue, le tri sélectif doit devenir une habitude. Aussi, triez vos déchets... Et faites ainsi une fleur à la nature !

*Le Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon*



Que pouvez-vous déposer dans les Points Propreté ?



Objets encombrants*



Huiles non végétales



Piles



Matériaux de construction et gravats*



Végétaux*



Batteries de voitures



Les déchets toxiques ménagers :
solvants, dissolvants, peinture, tubes et lampes "néon",
appareils électriques et textiles usagés, ...

* Dépôt inférieur à 1 m³ par semaine et par usager.

L'accès aux Points Propreté est réservé aux titulaires de la carte Pass'Agglo.



Renseignez-vous à la Maison de l'Agglomération la plus proche de votre domicile ou au 04 67 13 60 00.



Des questions sur vos déchets ?
Nous vous guidons !

www.montpellier-agglo.com

N°Vert 0 800 88 11 77

APPEL GRATUIT DE PLUS UN PORTE FIXE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Montpellier Agglomération
50 place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Station Tramway : Léon Blum (ligne 1)



Montpellier
Agglomération



Les Points Propreté

Où, quand, comment jeter utile ?



AGGLO génération Défi 100% Tri

Document imprimé sur papier recyclé - Direction de la communication Montpellier Agglomération - X sciencesmédia - Mai 09



20 Points Propreté à votre disposition au sein de Montpellier Agglomération

- 1 Baillargues**
Route de Castries. Tél. 04 67 87 52 51.
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 2 Beaulieu**
C.D. 120. Tél. 04 67 54 13 16.
Horaires : de 9h à 12h les vendredi, et samedi. De 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 3 Castelnau-le-Lez**
Av. M^e de Lattre de Tassigny. Tél. 04 67 72 85 90.
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi, sauf le mardi matin. Dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
- 4 Cournonterral**
Lieu-dit Cannabe - Av. Frigoulet. Tél. 04 67 85 59 03.
Horaires : de 9h à 12h les mercredi et samedi. De 13h30 à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 5 Grabels / Hauts de Massane**
Rond point du Salinier. Tél. 04 67 58 35 51.
Horaires : de 9 à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 6 Lattes**
Le Thôt.
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du mardi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 7 Lavérune**
Rue du Stade. Tél. 04 67 47 17 96.
Horaires : de 9h à 12h les mardi et samedi. De 14h à 18h (19h entre avril et septembre), les mardi, vendredi et samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 8 Le Crès**
Avenue du Mistral. Tél. 04 67 70 28 80.
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 9 Pérols / Lattes**
R.D. 172.
Lieu-dit La Pailletrice. Tél. 04 99 64 07 51.
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi, sauf le mercredi matin. Dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.



- 10 Montpellier - Les Cévennes**
Allée de la Martelle. Tél. 04 67 47 10 20.
Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 11 Montpellier - Hôpitaux Facultés**
Av. Val de Montferrand. Tél. 04 67 41 37 17.
Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 12 Montpellier - La Mosson**
Espace Mosson. Tél. 04 67 03 22 22.
Horaires : De 8h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Dimanche, de 8h à 12h30.
- 13 Montpellier - Près d'Arènes**
Boulevard J. Fabre de Morlhon. Tél. 04 67 58 18 38.
Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 14 Murviel les Montpellier**
Route de Saint Georges d'Orques. Tél. 04 67 47 73 40.
Horaires : De 9h à 12h le samedi. De 14h à 18h (19h entre avril et septembre), les mardi, mercredi, vendredi et samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 15 Pignan**
Les Molières - R.D.5. Tél. 04 67 47 60 28.
Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre) du lundi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 16 Saint-Brès**
C.D. 106. Tél. 04 67 03 48 43.
Horaires : De 9h à 12h les jeudi et samedi. De 14h à 18h (19h entre avril et septembre), les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 17 Saint Georges d'Orques**
Z.A. Mijoulan. Tél. 04 67 75 85 38.
Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), les mardi et samedi. Les mercredi et vendredi, de 14h à 18h (19h entre avril et septembre). Dimanche, de 9h à 12h30.
- 18 Saint Jean de Védas**
Av. de Librilla. Tél. 04 67 07 34 25.
Horaires : De 9h à 12h les mardi, mercredi et samedi. De 9h à 12h30 le mardi. De 14h à 18h (19h entre avril et septembre) le lundi et du mercredi au samedi. Dimanche, de 9h à 12h30.
- 19 Villeneuve-lès-Maguelone**
Route de Mireval. Tél. 04 67 27 92 43.
Horaires : De 8h à 12h et de 14h à 18h (19h entre avril et septembre), du lundi au samedi. Dimanche, de 8h à 12h30.
- 20 Montferrier-sur-Lez**
Route de Mende
Ouverture prévue : octobre 2009

